

Projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois

Réunion de restitution de l'étude des perceptions

Velocita Energies et Billas Avenir Energie

Mardi 26 janvier 2021



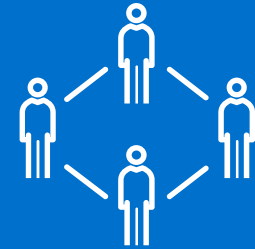
Les objectifs de notre réunion



Partager les résultats de l'étude de perceptions



Présenter les premiers éléments du projet et répondre à vos questions



Echanger autour des modalités de la concertation

Le fil rouge de la réunion



01

Partage des perceptions locales

Préambule

Détails de l'étude des perceptions réalisée par Mazars Concertation, sous le mandat de Velocita et BAE :

- Près de 2 mois sur le territoire (du 28 septembre au 4 novembre 2020) ;
- **27 acteurs locaux rencontrés** ;
- Des acteurs institutionnels, des élus, des représentants du monde agricole et des riverains ;
- **Des entretiens individuels** menés, complétés par **des journées de porte-à-porte**.

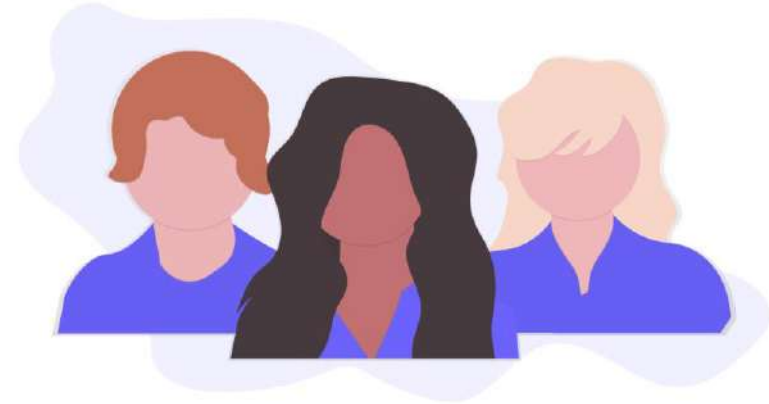
Objectifs de l'étude :

- Obtenir une **meilleure compréhension** du territoire et de ses spécificités ;
- **Recueillir les perceptions** des acteurs sur l'éolien et sur le projet ;
- Identifier les **attentes** et **besoin** en termes d'**information**.

Objectifs du verbatim :

- Présenter une **synthèse des principales opinions formulées** par les acteurs rencontrés. Les éléments qui suivent ne sont pas exhaustifs ;
- **Organiser les thématiques les plus abordées** pour structurer l'étude ;
- **Proposer une vision qualitative et représentative du territoire sur le projet** (points d'accords et de désaccords) ;

Il s'agit de propos tenus par les personnes rencontrées, ce ne sont en aucun cas des faits vérifiés.



Résumé du verbatim

1. Un territoire habitué à l'éolien
2. ... qui y voit donc des avantages, fort de son expérience
3. ... mais aussi des inconvénients, suite au(x) parc(s) présent(s) sur le territoire
4. Un sentiment de saturation est largement évoqué
 - Par les habitants
 - ...et les politiques
5. Le manque d'information par le passé soulève des questions
 - Sur le fonctionnement
 - Sur l'économie
 - Sur le projet
6. ... et des attentes
 - En termes d'information
 - Sur le contenu
 - Sur le format
 - En termes de propositions pour en faire un projet de territoire

Ce que nous retenons de cette étude



1. Une première expérience avec l'éolien sur le territoire qui laisse perplexe. Et en parallèle, certains élus et habitants sont conscients des avantages de l'éolien et de son aspect économique pour le territoire.
> Nous sommes à l'écoute de vos intérêts et nous aurons l'occasion d'échanger davantage à ce sujet lors de la démarche de concertation que nous débutons dès aujourd'hui.
2. Beaucoup de personnes hésitent et ne savent pas comment se positionner face à l'éolien et au projet. Et, de nombreuses questions ont été soulevées notamment sur l'impact sonore des éoliennes.
> Nous sommes conscientes du besoin en information des habitants, et nous nous engageons à y répondre.
3. De nombreuses attentes et propositions en matière de mesures d'accompagnement ont été émises.
> Nous validerons avec les acteurs locaux ces mesures d'accompagnement pour la commune afin de concevoir un projet bénéfique pour tous.

Velocita énergies,

Une expertise tout
au long d'un projet éolien



BILLAS AVENIR ENERGIE (BAE)

Créée en 2008, basée à Maizières-lès-Metz (57)



BAE se positionne dans l'étude, le développement et l'exploitation de projets d'énergie renouvelable

Eolien

- Identifie les sites favorables au développement des projets
- Réalise une étude de faisabilité, afin d'identifier les contraintes susceptibles de porter atteintes aux projets
- Assure le développement
- Assure le suivi durant la construction et l'exploitation

Photovoltaïque

(toitures, ombrières, parcs au sol)

Portefeuille de nos projets éoliens

- 13 MW en exploitation (Meuse)
- 28 MW en construction (Meuse)
- 75 MW en instruction (Grand-Est)
- 70 MW en cours d'étude (Grand-Est, Centre-Val de Loire)

Pourquoi ce co-développement ?

Velocita Energies et BAE ont décidé de travailler main dans la main dans certains territoires telle que la Bourgogne-Franche-Comté afin de **répondre au mieux aux exigences techniques, environnementales et énergétiques** des secteurs à étudier.

Plus des personnes sont mobilisées, plus les projets avancent en termes de développement?

D'un commun accord est né une répartition des rôles :

BAE



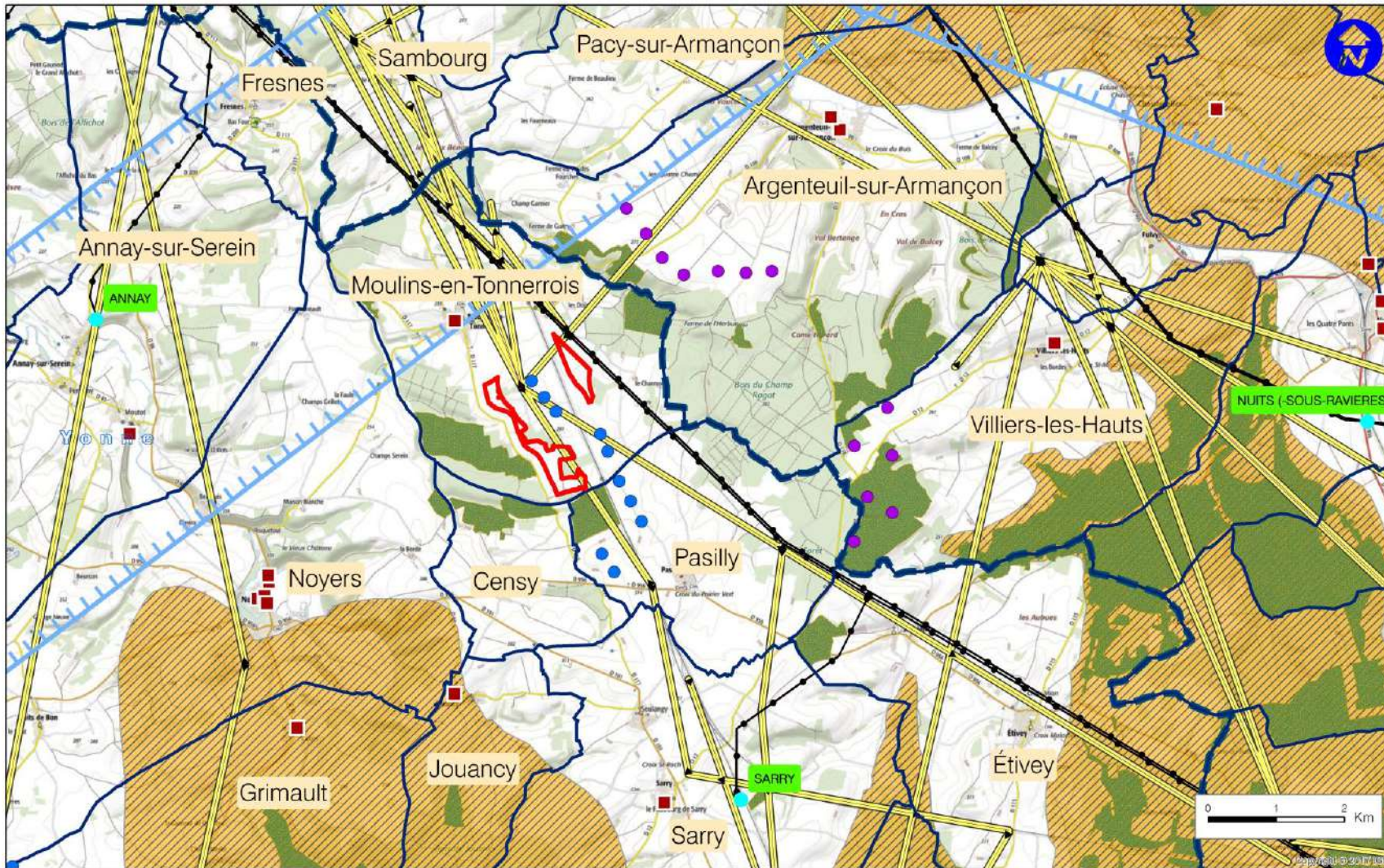
- Recherche de secteurs potentiellement favorables
 - Premiers contacts avec les élus
 - Étude foncière (accords des propriétaires & exploitants)
- **Relations locales**

Velocita



- Pilotage des études environnementales et techniques
 - Suivi de la construction
 - Exploitation du parc éolien
- **Expertises techniques**

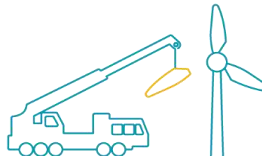
Le projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois, de quoi parle-t-on ?



4 EOLIENNES












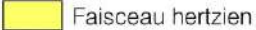
165m HAUTEUR EN BOUT DE PALE



1 km DISTANCE AU VILLAGE

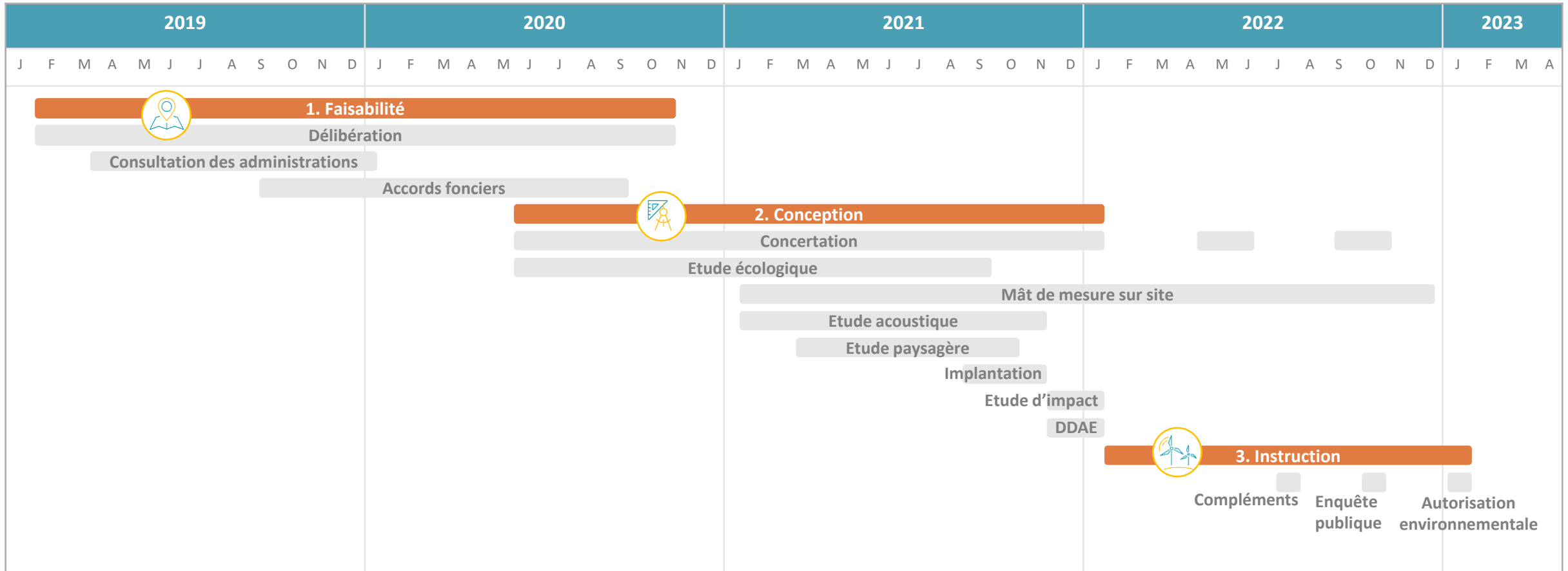


Légende

 Zone d'étude	 Forêt communale	 Site classé ou inscrit	 Parc en service
 CC du Serein	 Znieff type 2	 Poste de raccordement	 Parc en instruction
		 Réseau électrique	 Faisceau hertzien

Réalisation: Velocita Energies
 Date: 11/04/2019
 Projection: RGF93 1/50 000 ème
 Source: VE GIS, Scan 25 IGN

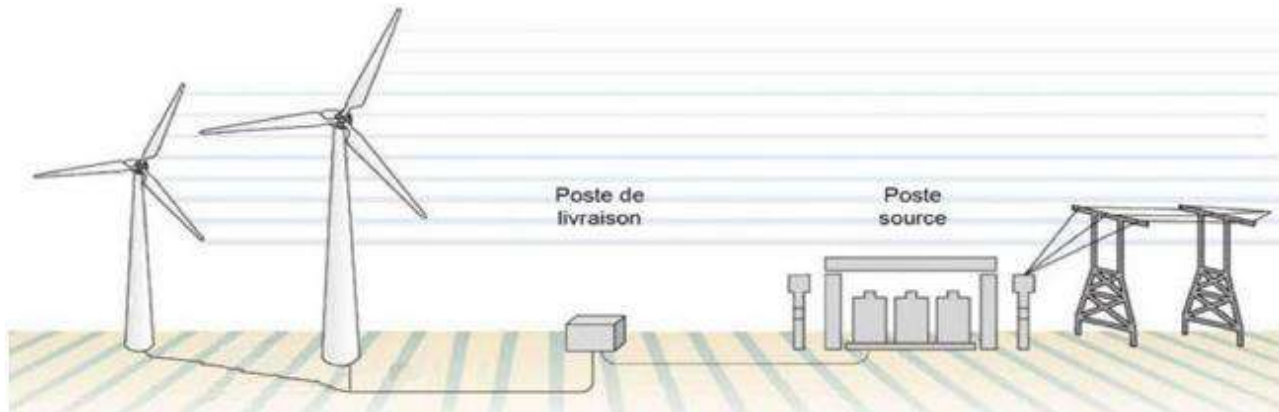
Le projet éolien de Moulins-en-Tonnerrois, où en est-on ?



Quelques réponses aux questions que vous nous avez posé

Comment est redistribuée l'électricité produite par les éoliennes ?

1. L'énergie cinétique du vent est transformée en énergie mécanique, puis en énergie électrique.

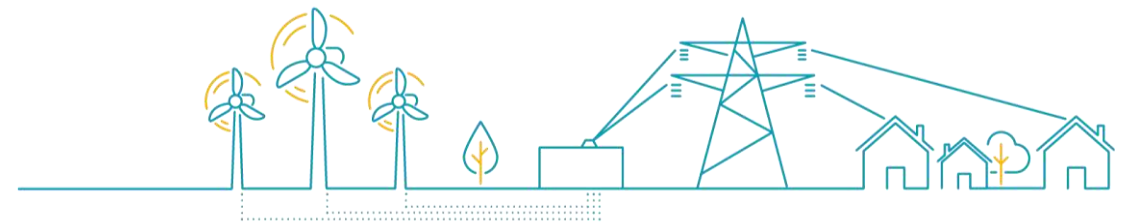


2. Cette électricité est envoyée au poste de livraison où elle est stockée.

3. Puis, elle est acheminée jusqu'au poste source et injectée dans le réseau électrique.

4. L'électricité est injectée dans le réseau électrique (par exemple EDF).

5. Finalement elle est distribuée aux foyers (consommateur final).



Quelques réponses aux questions que vous nous avez posé

Comment fonctionne le financement autour d'un projet éolien ?

Un parc éolien est généralement financé par :

- **Un emprunt bancaire** à hauteur de 80 %
- **Un financement en fonds propres** à hauteur de 20 %

Ces deux financements pourront être ouverts au **financement participatif**.



Plateforme de Financement Participatif (communautaire) pour les riverains

Mécanisme

- Les riverains **prêtent** de l'argent pour le financement d'études ou lors de la construction
- La société **rembourse** dans les 2 ans avec des taux au dessus des moyens d'épargne actuels : **5 à 7 %**
- **Participation** à la réalisation d'un projet de grande envergure et qui produira une énergie propre



Quelques exemples de financements participatifs mis en place par Velocita

Année	Projet	Financement	Région/Dépt	Montant collecté
2015	Parc éolien entre Tille et Venelle	Etudes d'ingénierie avant la construction du parc	BFC / Cote d'Or	152 000 €
2016	Parc éolien Coeur Aire Urbaine	Financement d'un mat de mesure	BFC/ Territoire de Belfort - Haute Saône	75 000 €
2018	Parc éolien des Hauts de la Rigotte	Financement de l'installation d'un mât de mesure	BFC / Haute-Saône	100 000 €
2018	Parc éolien entre Tille et Venelle	Construction du parc éolien	BFC / Cote d'Or	2 200 000 €

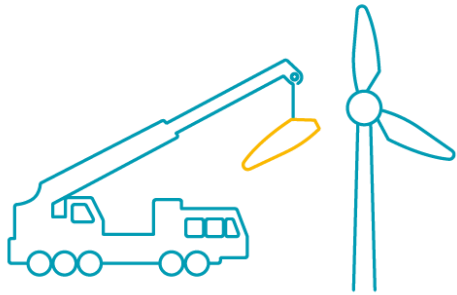
Quelques réponses aux questions que vous nous avez posé

Comment se déroule le démantèlement des éoliennes ?

La loi est parfaitement claire : **le démantèlement incombe, quel que soit le prix, à la société qui exploite le parc éolien.**
Cette obligation est également reprise dans les baux signés avec les propriétaires des terrains.

D'après l'arrêté du 26 août 2011, modifié par l'arrêté du 22 juin 2020 :

- Démantèlement :
 - Des **éoliennes**
 - Des **postes de livraison**
 - Les **câbles** dans un rayon de 10 mètres autour des aérogénérateurs et des postes de livraison
- **Excavation** de la **totalité** des **fondations**
- **Remise en état** des sites
- Les **déchets** de démolition et de démantèlement sont **réutilisés, recyclés, valorisés**, ou à défaut éliminés dans les filières dûment autorisées à cet effet



- **Garanties financières**
 - Sous forme de **caution bancaire** ou de **dépôt de garantie**
- **Montant** pour des éoliennes de puissance supérieure à 2MW
 - 50 000 € + 10 000 € × (P - 2)
 - *Exemple pour une éolienne de 3 MW : montant = 60 000 €*

Partage autour de la démarche de concertation

Quelles sont nos valeurs communes ?

La concertation



Velocita Energies et BAE ont à cœur de développer ce projet avec les acteurs locaux (élus, riverains, population, associations, ...)

Nous souhaitons garder cette valeur et ainsi mettre en place une démarche de travail avec les diverses parties prenantes du projet.

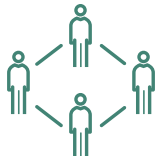
Pour ce faire, nous nous faisons accompagner par un spécialiste de la concertation pour l'accompagnement du projet :

mazars



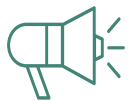
Echanger régulièrement avec vous

Partager et répondre aux questions que vous vous posez tout au long de la démarche



Vous associer aux étapes clés du projet en vous rendant acteurs de son évolution

Notamment par le biais de réunions thématiques et en travaillant ensemble ce projet afin qu'il réponde au mieux à vos attentes.



Informez le plus grand nombre autour du projet et de sa démarche de concertation

En diffusant une communication lisible et accessible à tous.

Et concrètement, ça donne quoi ?

Des rendez-vous de concertation

Des ateliers de travail

Pour co-construire ensemble des éléments du projet



Des réunions de concertation

Pour répondre à vos questions sur l'éolien, le projet et vous donner une information régulièrement



Et concrètement, ça donne quoi ?

Les outils de communication

Une plateforme participative du projet

Information sur le projet, documents de la concertation et espace de recueil de propositions



Des lettres d'information

Distribuées sur votre commune



La co-construction commence dès aujourd'hui !



**Pour vous tenir informés,
quels sont les outils de
communication à utiliser ?**



Pour les participants à distance, utilisez la barre de dialogue pour émettre vos propositions.

La co-construction commence dès aujourd'hui !



Quel nom donner au projet éolien du Moulins-en- Tonnerrois ?



Pour les participants à distance, utilisez la barre de dialogue pour émettre vos propositions.

Conclusion

Notre prochain rendez-vous **Jeudi 25 février 2021 !**

De 18h30 à 20h30 à la salle communale de la
mairie (sous réserve de nouvelles restrictions sanitaires)

Retrouvez-nous sur le site participatif du projet pour vous informer des avancées du projet et de la démarche de concertation, nous faire part de vos propositions ou commentaires et aussi pour vous inscrire aux prochains événements !

www.projet-eolien-met.alterconcerto.fr

Merci à tous !



Contacts



Maria CANDAMIL - Cheffe de Projets

mcandamil@velocitaenergies.fr

06 48 26 37 57

www.velocitaenergies.fr



Patrick BILLAS – Directeur
patrick.billas@bae-energie.com

06 43 22 04 66

Dorine TEA – Cheffe de projet

06 68 65 42 34

d.tea@bae-energie.com

<http://bae-energie.com/>

mazars

Marion LE FLOC'H – Consultante

marion.le-floch@mazars.fr

06 67 67 03 01

Emilie PERRIN – Consultante

emilie.perrin@mazars.fr

06 67 12 38 21

Charline VIALLE – Consultante

charline.vialle@mazars.fr

06 13 60 01 06